

partie de Montréal. A la Pointe-Claire, il y a un reste de vieux quai abandonné par la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, et pour bâtir un quai neuf, le gouvernement n'aurait guère de dépenses à faire. J'espère que le ministre trouvera moyen de bâtir un quai à cet endroit.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : On me dit que le coût d'un quai à la Pointe-Claire s'élèverait à \$5,000 ou \$6,000. Toutefois, je reconnais l'importance de la Pointe-Claire, et j'espère qu'un de ces jours nous aurons le plaisir, mon honorable collègue (M. Monk) et moi, de voir bâtir un quai à cet endroit.

M. PRÉFONTAINE : Je viens corroborer l'avancé de l'honorable député de Jacques-Cartier (M. Monk). De toutes les localités situées sur les bords du lac Saint-Louis, la Pointe-Claire est bien celle qui mérite davantage d'avoir un quai. Je comprends parfaitement pourquoi la Pointe-Claire n'a pas été favorisée par l'ancien gouvernement conservateur, puisque c'est la paroisse la plus libérale de tout le comté de Jacques-Cartier.

M. MONK : C'est peut-être là une nouvelle raison à faire valoir auprès du ministre des Travaux publics en faveur de la construction du quai en question.

Rivière Sainte-Anne de la Pêrade.—Réparations aux travaux de protection.....\$5,000

M. MARCOTTE : Je suis heureux de voir que l'honorable ministre a augmenté le montant cette année, cependant vu les dégâts qui ont eu lieu le long de la rivière Sainte-Anne, il ne faudrait pas simplement des réparations, il faudrait des travaux de protection plus considérables. Il est, je crois, de mon devoir, d'attirer l'attention de l'honorable ministre des Travaux publics (M. Tarte), afin qu'il envoie là un ingénieur pour constater ce qu'il y a à faire et voir à ce que les travaux de protection soient exécutés le long de la rivière Sainte-Anne. Ces travaux sont d'une grande importance pour la protection du village, lequel est en même temps exposé à des dangers continuels. Aussi, je crois que l'honorable ministre des Travaux publics fera tout en son pouvoir pour protéger le village de Sainte-Anne aussi bien du côté est que du côté ouest.

Je crois aussi de mon devoir de demander à l'honorable ministre, s'il a été dépensé plus que la somme de \$3,000 qui a été votée, ou s'il va prendre sur ce montant de \$5,000 pour payer les arrérages dus à ce sujet.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS (M. Tarte) : En réponse à l'honorable député, je dois dire que je ne crois pas qu'il y ait eu un son de dépense de plus que le crédit voté ; du moins c'est ce que comporte le rapport qui m'a été fait.

Quant aux \$5,000 additionnelles, nous tâcherons de l'employer, le mieux possible. L'honorable député ne doit pas perdre de vue que ces travaux ne sont pas absolument d'une nature fédérale, de sorte que les gens de Sainte-Anne doivent songer à prendre soin d'eux-mêmes. Le gouvernement, cependant, a cru devoir demander à la Chambre de voter cette somme, vu la grande importance des travaux en question. Mais en

M. MONK.

même temps, je dois rappeler à l'honorable député que ces travaux ne sont pas essentiellement fédéraux. (Texte).

Travaux publics—Ontario.... \$306,000

M. FOSTER : En raison de l'absence de plusieurs députés de l'Ontario, ce soir, je serais d'avis qu'on laissât en suspens les nouveaux crédits relatifs au port de Collingwood et à la rivière de la Pluie, et que nous adoptions les autres crédits.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Fort bien.

M. REID : Je suis informé que le gouvernement fait actuellement faire une étude à Prescott, et il est rumeur qu'il se propose d'y construire un nouveau brise-lames. Est-ce le cas ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Nous faisons faire des dragages à Prescott, mais je dois dire que c'est pas notre intention d'y construire un brise-lames. Nous sommes d'avis qu'un bon dragage suffira pour donner aux vaisseaux toutes les facilités voulues.

M. REID : C'est aussi mon avis et je me rallie en cela à l'opinion du ministre. Mais on dit aussi que le gouvernement se propose de construire un brise-lames.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Nous n'avons pas l'intention de le faire maintenant.

M. REID : Est-ce qu'il ne s'est pas rendu une députation auprès du ministre, au sujet de ce brise-lames ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Effectivement.

M. REID : Je crois que le remorqueur du gouvernement est actuellement à cet endroit. A-t-on l'intention d'y faire faire des dragages ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Les dragages sont à se faire.

M. REID : Ce sont d'importants travaux, et je suis bien aise que le ministre y fasse actuellement faire des dragages, car les gros vaisseaux à destination de Port-Arthur entrent au port de Prescott.

M. CLANCY : Je désire rappeler au ministre des Travaux publics la promesse qu'il a faite à la session dernière au sujet des améliorations de la rivière Sydenham, entre Wallaceburg et Dresden. Le port de Wallaceburg figure au cinquième rang sur la liste des ports qui trafiquent avec ceux des États-Unis, et ce trafic souffre beaucoup de l'absence de ces travaux nécessaires.

Je ne vois rien dans le budget à ce sujet, et je voudrais savoir du ministre s'il est possible d'espérer qu'il se fasse quelques travaux, cette saison-ci. Ce ne sont pas de gros travaux, mais ils sont fort importants.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Il me fait peine d'avoir à informer l'honorable député que nous n'avons pas de dragueurs. Il y a des centaines de demandes auxquelles il nous est impossible de faire droit faute de dragueurs.